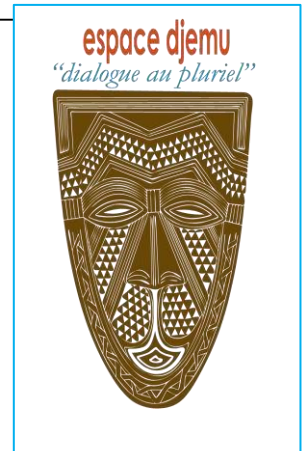


INSTITUT DU LOCAL

Faladiè, près de la Tour d'Afrique
Tel: (00223) 20 20 63 30
Rue : 816/ Porte : 1350
Email: institutdulocal@yahoo.com



Rapport de la séance 10
Espace Djèmù

Thème :
« Elections de 2013 : quels engagements
de la jeunesse malienne ? »

Equipe Espace Djèmù :

1. Ambroise Dakouo
2. Idrissa Sanogo
3. Aboubacar Diallo
4. Boukary Sangaré
5. Nana Touré
6. Abdou Ouologuem

I. Introduction

Depuis l'annonce par le Ministère de l'Administration Territoriale de la date du 07 juillet 2013, comme celle du premier tour des élections couplées (présidentielles et législatives), le sujet ne manque pas d'intérêt et suscite les plus vives inquiétudes.

En effet, le contexte de crise actuel rend délicat l'organisation d'élections libres et transparentes, car plusieurs questions notamment sur le plan sécuritaire, sur le plan administratif, et politique demeurent sans véritables réponses.

Même si la Feuille de route du 29 janvier indique que « le Gouvernement de transition est déterminé à assurer la transparence et la crédibilité des prochaines élections générales et à permettre à toutes les maliennes et à tous les maliens en âge de voter de jouir de leur droit d'exprimer librement et équitablement leurs suffrages », cela ne paraît pas rassurer quant à l'immensité des défis qui s'amoncellent jour après jour.

Pourtant l'organisation des élections dans cette phase de la transition permettrait de matérialiser le passage du coup d'état militaire du 22 mars 2012 à la normalité démocratique et républicaine. Le passage obligé reste évidemment l'organisation et la tenue des élections dans les meilleurs délais ».

Dans ce contexte d'incertitude, caractérisé par une faible visibilité des évolutions du préparatif des élections, il a paru opportun d'ouvrir un débat constructif. En effet, les jeunes qui sont des acteurs clés dans le processus électoral, doivent jouer un rôle majeur. Pour ce faire, il convenait de réfléchir aux mécanismes et aux modalités de socialisation du processus électoral, de transparence et aussi de légitimité à travers une inter-communication entre l'ensemble des acteurs. La conférence débat a abordé dans cette perspective les défis liés à un meilleur engagement de la jeunesse en vue de la réussite des élections de 2013 au Mali.

Plus spécifiquement il s'est agi au cours des débats de poser 1) la problématique de l'état des lieux de l'organisation des élections de juillet 2013, 2) du rôle et des défis des institutions électorales (MATDAT, CENI, DGE), et en fin 3) de l'engagement de la jeunesse (quelle implication des jeunes comme candidats ? quelle implication des jeunes comme électeurs (les critères du choix électoral) ? quelle implication des jeunes comme mobilisateurs, garants de la transparence et acteurs de paix ?).

II. Rôles et engagements de la jeunesse malienne dans les élections à venir

1 – Etat des lieux de l'organisation des élections de juillet 2013

a)- Rappel du contexte de l'organisation des élections de 2012

Après deux mandats du président Amadou Toumani Touré, conformément aux dispositions de la Constitution, la tenue des élections présidentielles trouvait sa justification. A cette élection, les autorités avaient prévu de coupler le référendum constitutionnel.

Les institutions en charge des élections avaient chacune en ce qui le concerne œuvré à la tenue du scrutin ; à savoir :

- Le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales (MATCL) était bien avancé dans l'organisation matérielle (révision des listes effectuée, transmission des tableaux rectificatifs à la DGE, acquisition et déploiement du matériel et des électoraux, formation des

agents électoraux). Il restait au MATCL de distribuer les cartes d'électeurs, et d'assurer l'impression et la mise à disposition des bulletins de vote (cette opération ne pouvait être assurée qu'à la suite de la proclamation définitive des candidats par la cour constitutionnelle. Pour rappel, le délai de dépôt des listes de candidatures était fixé au 30 mars 2012).

- La Délégation Générale aux Elections avait pour sa part « actualisé » le fichier, imprimé les cartes d'électeurs. Le nombre d'électeurs était de 7 249 440 pour 22 246 bureaux de vote (Intérieur et Extérieur).
- La Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) avait supervisé l'ensemble des acteurs et des phases du processus électoral conformément à son mandat.

Ces élections devraient permettre entre autres :

- De réaliser une alternance politique au sommet de l'Etat,
- De doter le pays d'une nouvelle loi fondamentale (donc de revoir le fonctionnement des institutions).

Les évènements du 22 mars 2012 ont donné un coup d'arrêt au processus électoral et s'en est suivie la crise institutionnelle et l'aggravation de la crise sécuritaire dans les régions nord du pays.

b)- Rappel du mécanisme de gestion du pouvoir dans un système démocratique

Dans une démocratie, conformément à l'esprit du président Abraham Lincoln ; le pouvoir est exercé par le peuple et pour le peuple. Donc, le pouvoir s'exerce à travers la représentation des populations ; et cela se fait sur la base d'élections organisées de façon régulière et en respectant les règles de jeu établies.

c)- L'état des lieux de l'organisation des élections de juillet 2013

Les évènements de mars 2012 ont certes mis fin au processus électoral, mais l'accord de Ouagadougou, les différents sommets de la CEDEAO, la résolution 2085 des Nations Unies ; tous ces textes ont conféré aux autorités de transition deux mandats essentiels :

- La sécurisation des régions nord du pays,
- L'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles.

La feuille de route présentée par le gouvernement le 29 janvier à l'Assemblée Nationale a aussi le même contenu, et prévoit les élections pour le mois de juillet 2013.

Les organes de gestion électorale (MATDAT, DGE, CENI) continuent à préparer le scrutin.

Les partenaires techniques et financiers sont disposés à accompagner le processus électoral.

Pour compléter l'état des lieux, il est intéressant de poser les questions suivantes :

- Quel est l'état de préparation et d'engagement des acteurs de la classe politique ?
- Quelles sont les mesures envisagées par la société civile malienne pour accompagner le processus électoral ?
- Quel est le niveau de réalisation des opérations par les organes chargés de gérer les élections au Mali ?

2 – Rôles et défis des institutions électorales

a)- Quelles sont les textes qui régissent les élections au Mali ?

- La Constitution du 25 février 1992
- La loi n°06-044 du 04 septembre 2006 modifiée, portant loi électorale
- Le règlement

b)- Les institutions (organes) électorales et leurs rôles dans la gestion électorale au Mali

A titre principal, il existe trois organes qui interviennent dans la gestion électorale au Mali :

- Le Ministère de l'Administration Territoriale, de la décentralisation et de l'Aménagement du Territoire (MATDAT) : Organisation matérielle (article 26 L.E)
- La Délégation Générale aux Elections (article 25 L.E) : L'élaboration et la gestion du fichier électoral ; la confection et l'impression des cartes d'électeurs ; la gestion du financement public des partis politiques.
- La Commission Electorale Nationale Indépendante (article 3 L.E) est chargée de la supervision et du suivi de l'ensemble du processus électoral. Elle veille à l'application stricte de la loi par toutes les parties prenantes, et elle est le garant moral des élections au Mali. Elle s'occupe aussi de la gestion des observateurs nationaux et internationaux et les accrédite.

On pourra citer d'autres acteurs non moins importants qui interviennent dans le processus électoral, il s'agit notamment :

- Du Comité National de l'Egal Accès aux Médias d'Etat (CNEAME)
- Des cours et tribunaux (prioritairement la cour constitutionnelle)

c)- Les défis liés à la tenue des élections

Pour les élections de juillet 2013, un des aspects à suivre est l'introduction de la biométrie dans le système électoral.

Les défis majeurs peuvent être :

- L'extraction du fichier à partir des données du RAVEC ;
- L'intégration de la carte NINA dans le processus électoral ;
- Les modifications de la loi électorale pour prendre en compte le nouveau fichier et sa mise en œuvre ;
- La prise en charge des déplacés et des réfugiés dans le processus électoral ;
- L'organisation pratique des élections dans les régions du Nord ;
- La sensibilisation et la mobilisation des électeurs ;
- L'articulation des actions au niveau des acteurs impliqués dans le processus électoral ;
- Le traitement, la transmission et la proclamation des résultats ;
- Le cadre d'intervention des organisations de la société civile ;
- L'acceptation des résultats par les différents candidats,
- La mobilisation des ressources financières.

3- Engagements de la jeunesse

a)- Quelle implication des jeunes comme candidats ?

- dispositions légales
- barrières sociales, économiques

b)- Quelle implication des jeunes comme électeurs (les critères du choix électoral) ?

- comportement des jeunes vis -à-vis des candidats

- engagement des jeunes dans les partis politiques
- motivation des jeunes pour le choix

c)- Quelle implication des jeunes comme mobilisateurs, garants de la transparence et acteurs de paix ?

- quelle est le modèle de société que vous voulez pour vous-mêmes ?
- quelle sera votre contribution dans la qualité de la gouvernance au Mali ?

III. Les constats majeurs

Les débats et les contributions des participants ont fait émergés des constats à la fois sur l'organisation des élections et sur le rôle de la jeunesse malienne.

... constats sur le processus électoral :

- la problématique de la révision de la loi électorale pour tenir dans les délais légaux (d'organisation des élections) ;
- la permanence du débat autour du RAVEC et le sentiment d'échec de l'opération entamée de puis 2009 ;
- le caractère conflictuel des élections au Mali et en Afrique de façon générale (comment arrivé à banaliser les élections en Afrique) ;
- la question récurrente sur la possibilité de tenir les élections à la date du 7 juillet comme annoncée par le gouvernement de transition ;
- le manque de communication de la part du gouvernement de transition sur l'organisation du processus électoral ;
- le contexte sécuritaire actuel du pays, met en doute l'organisation sereine des élections crédibles et transparentes.

... constats sur l'engagement de la jeunesse :

- l'instrumentalisation de la jeunesse par les élites politiques ;
- le manque de cohésion et de mouvement d'ensemble des organisations jeunes ;
- la floraison des associations et mouvements de jeunes, infondés sur de réelles vison d'intérêt public ;
- la faible implication de la société civile dans l'élaboration de la feuille de route du gouvernement.

IV. Les défis qui émergent

... défis sur le processus électoral :

- 1- donner une meilleur visibilité sur le processus d'organisation des élections (les avancées, les difficultés, le chronogramme, etc.) ;
- 2- doter les administrations locales de moyens et opérationnaliser le retour de celles- ci dans les zones libérées.

... défis sur l'engagement de la jeunesse :

- 1- constituer une large mobilisation à la base, à partir des mouvements de jeunes et de femmes pour opérationnaliser le changement souhaiter ;
- 2- renforcer la formation politique des jeunes et des femmes pour leur permettre d'assumer des responsabilités et de s'engager dans une citoyenneté active.

V. Quelques éléments en guise de synthèse

Les constats et les défis qui émergent des discussions démontrent si besoin en était la pertinence de la thématique et aussi de l'intérêt des participants. Le public de cette séance Djèmu était essentiellement composé en majeure partie de jeunes engagés dans des organisations nationales et internationales, des acteurs jeunes dynamiques, attentifs et ouverts à l'altérité comme le montre les différentes propositions qui sont des appels à la mobilisation collective et à l'union.

Quelques éléments clés sont apparus dans les débats et méritent d'être mis en exergue afin d'en approfondir la teneur d'en d'autre espace Djèmu.

- 1. La faible communication sur le processus électoral, renforce l'inquiétude et place les citoyens dans un doute quant à la possibilité de tenir les élections en 2013 ;**
- 2. Les jeunes doivent s'engager dans des initiatives collectives de mobilisation des acteurs à la base pour constituer des forces de changement « souhaiter » à partir d'un idéal partager sur le choix des dirigeants ;**
- 3. Les jeunes doivent s'engager à renforcer la synergie et bâtir la confiance entre -eux afin de constituer une véritable force sociale et peser dans les prise de décisions politiques ;**
- 4. Le manque de ressource et de soutien amène les jeunes à être la proie d'acteurs politiques qui les instrumentalisent pour leur accession aux pouvoir politique ;**
- 5. Les conflits de leadership entre jeunes hypothèques leur chance et entrave l'émergence d'une jeunesse politique crédible et légitime ;**
- 6. La nécessité du renforcement des acteurs jeunes et femmes en termes d'éducation à la citoyenneté, de formation politique, et de civisme ;**
- 7. Il convient aux jeunes de donner une vocation d'utilité à leurs différentes organisations, associations et autres mouvements qu'ils créent (construire l'engagement sur la base de méthode, de vision, de mission.).**

